



ASSOCIATION ESPOIR
CENTRE FAMILIAUX DE JEUNES

ESPACE D'ACCUEIL DE JOUR

49 rue Marcel Bourdarias
94140 ALFORTVILLE

PROJET PEDAGOGIQUE

I - LA STRUCTURE

- 1 - HISTORIQUE P. 4
- 2 - SPECIFICITE /
CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE P. 5
- 3 - JEUNES ACCUEILLIS P. 6
- 4 - FONCTIONNEMENT P. 7

II - LES OBJECTIFS

- Préambule P. 9
- 1 - LA FAMILLE P. 10
- 2 - LA SCOLARITE P. 11
- 3 - L'ENVIRONNEMENT P. 12
- 4 - LA SANTE P. 13

III LES MOYENS

- 1 - L'ADMISSION
 - A - 1^{ère} rencontre : accueil et présentation P. 15
 - B - 2^{ème} rencontre : formalisation de l'admission P. 15
 - C - 3^{ème} rencontre : contractualisation du projet P. 16

2 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

A - LA PLACE DE L'ECHANGE, L'ECHANGE INFORMEL	P. 16
B - LES MOYENS DE L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL	P. 17
a) <i>Accompagnement</i>	P. 17
b) <i>Entretiens éducatifs jeune/référents</i>	P. 18
c) <i>Entretiens psychologiques</i>	P. 19
d) <i>Réunions avec l'ensemble des référents du jeune</i>	P. 19
e) <i>Préparation au départ</i>	P. 20
C - LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES	P. 22
a) <i>Entretiens famille/référents</i>	P. 22
b) <i>Entretiens avec les parents</i>	P. 22
D - LES MOYENS D'EXPRESSION ET DE DECOUVERTE	P. 22
a) <i>Ateliers d'expression</i>	P. 23
b) <i>Ateliers d'apprentissages</i>	P. 23
c) <i>Ateliers parents</i>	P. 24
d) <i>Séjours</i>	P. 24
E - L'EQUIPE	P. 26
F - LE PARTENARIAT	P. 27

I - LA STRUCTURE

1 - HISTORIQUE

L'Association ESPOIR C.F.D.J. est née du désir éprouvé par quelques personnes en 1903 de proposer bénévolement un soutien à des enfants « moins heureux que les leurs ».

Elle a depuis élargi son objectif initial mais reste fidèle à ses origines et se veut toujours au service de personnes qui rencontrent des difficultés.

« Créer entre les familles des liens de solidarité autre que confessionnels ou politiques, faciliter leur existence matérielle et préserver leur santé » sont les valeurs constantes de l'Association.

Dans le cadre du Schéma Départemental de Prévention de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse du Val de Marne, l'Etat (DDPJJ) et le Département lancent en juin 2003 un appel à projet pour la création d'un Espace d'Accueil séquentiel pour des mineurs qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales et familiales, confiés par les autorités administratives et judiciaires.

Cet appel à projet répond à des besoins repérés par différents acteurs de terrain.

En juillet 2004, la candidature de l'Association ESPOIR C.F.D.J. est retenue pour créer cette structure.

2 - SPECIFICITE / CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE

L'Espace d'Accueil de Jour est une structure spécifique où l'accompagnement du jeune s'effectue de façon séquentielle.

Cette structure se veut être pour le jeune, un lieu de passage, de travail sur un projet de vie scolaire, professionnel, social et familial. L'objectif principal est de ne pas rompre chaque fois que possible avec son milieu.

Le projet individualisé se construit ensemble : le jeune, sa famille et l'équipe pluri-professionnelle. Il répond aux difficultés de chaque jeune et s'appuie sur les compétences de chacun.

Les temps particuliers d'accueil séquentiels permettent au jeune des allers et retours au sein de l'Espace d'Accueil et lui évitent ainsi de se retrouver dans un cadre institutionnel qu'il rejette.

La souplesse et la rigueur du dispositif favorisent ainsi l'adhésion du jeune et de sa famille au projet.

Un travail de prévention avec les parents s'avère fondamental pour qu'ils puissent devenir acteurs et envisager l'avenir de leur enfant.

Une démarche de co-éducation est nécessaire pour restituer la parentalité.

Le suivi du jeune par l'équipe éducative ne se réduit pas à son temps de présence dans l'Espace d'Accueil mais s'étend au-delà de la structure.

En effet, l'établissement vise à une prise en charge globale, un maillage s'effectue avec les dispositifs déjà mis en place dans leurs environnements.

L'Espace d'Accueil de Jour lui sert de passerelle afin de l'y accueillir dans un espace où il peut se poser, se remobiliser et se reconstruire. Il lui servira de tremplin.

3 - JEUNES ACCUEILLIS

L'Espace d'Accueil de Jour s'adresse à des garçons et des filles de 12 à 18 ans, habitant le Val de Marne, qui désertent ou qui risquent de désertent le système scolaire, engagés dans des conflits familiaux à la limite des ruptures de liens sociaux.

Ces jeunes bénéficient d'une prise en charge dans le cadre d'un mandat administratif ou judiciaire.

Pour eux, l'AEMO et le Placement ne sont plus ou pas encore une solution.

Stigmatisés par leurs échecs, ces jeunes développent un rejet de l'institution scolaire comme du cadre familial et s'installent dans une situation de conflits.

Imprégnés d'une image renvoyée et faussée de leur personne, ils l'endossent : étiquette lourde à porter. De maladresses en délits, la fracture est inévitable.

Leurs oppositions et leurs refus, « symptômes » de leur mal être, apparaissent comme des réponses à leurs difficultés. Nous pensons qu'ils traduisent leur souffrance.

Leur démotivation les amène à une errance et exprime leur frustration à l'égard des « valeurs » de notre société.

Les parents ont le sentiment d'avoir tout essayé, de ne pas avoir de poids, d'être dévalorisés. Fatigués peut-être, préoccupés, ils se sentent démunis.

A ce moment le recours à une aide extérieure peut être un moyen d'enrayer ce processus qui conduit le jeune et sa famille à l'isolement et l'exclusion.

4 - FONCTIONNEMENT

L'Espace d'Accueil de Jour est habilité par le Département pour recevoir des jeunes de 12 à 18 ans.

L'admission d'un jeune ne peut être effective qu'après décision du Juge des Enfants ou de l'Inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le jeune est accueilli par séquence du lundi au samedi.

L'Espace d'Accueil de Jour est une structure spécifique au sein de laquelle le jeune et sa famille sont placés au cœur du dispositif respectant la loi 2002.

Le service dispose d'une équipe pluri-professionnelle :

- 1 directrice : garante de la conduite des projets individuels, de leur mise en œuvre et de leur évaluation. Elle est aussi responsable du fonctionnement de la structure. A ce titre, elle veille à ce que le cadre juridique soit respecté.
- 1 chef de service : aura tout à la fois un rôle éducatif direct auprès des jeunes ainsi que la charge partagée avec la directrice, d'animer et de coordonner l'équipe pluri-professionnelle.
- 1 secrétaire : accueille les jeunes et leurs familles, reçoit et transmet les informations. Elle est le lien entre tous les membres de l'équipe, les jeunes, les familles et les intervenants extérieurs.
- 5 éducateurs : ils sont présents et aménagent avec le jeune le quotidien. L'accompagnement global de chaque jeune s'effectue par deux éducateurs référents qui sont ses interlocuteurs, tout au long de son parcours à l'Accueil. Ils participent aux différentes rencontres avec la famille et son environnement.
- 2 psychologues : ils font partie de l'équipe avec leurs compétences spécifiques. Ils veillent à ce que la parole subjective et la pensée puissent circuler et que le jeune et sa famille trouvent une écoute.

- 1 maîtresse de maison: chargée de l'entretien des lieux et de la confection des repas, elle est au plus proche de la quotidienneté du jeune et favorise la convivialité.
- Des intervenants extérieurs: vacataires, ils animent des ateliers de toutes sortes : support d'apprentissages et de « re-crédation ». Ils sont intégrés dans la réflexion d'équipe.

Toutes ces personnes travaillent ensemble et en concertation, dans le but d'accompagner le jeune et sa famille dans les étapes de leur projet.

II - LES OBJECTIFS

Préambule

Certaines familles aujourd'hui rencontrent des difficultés, des mutations qui bouleversent nombre de leurs fondements culturels et sociaux.

Différentes exclusions génèrent des ruptures de lien et de parcours tant au niveau social que familial.

Face à ces situations, les adolescents traduisent leurs souffrances par des attitudes de rejet et d'opposition au niveau scolaire, familial, social, institutionnel.

La nature du mandat (suivi judiciaire ou administratif) aura des conséquences différentes sur la demande exprimée par le jeune.

Il nous appartient dans l'engagement pris avec le jeune et sa famille, dans le respect de leurs valeurs, de faire émerger une adhésion.

Le premier objectif de l'espace d'accueil est de tisser des relations « suffisamment bonnes » avec le jeune et sa famille, pour établir une relation de confiance.

La préoccupation de l'espace d'accueil est de prendre en compte le jeune dans les différents aspects de son quotidien, et d'élaborer avec lui et sa famille un projet de « devenir » et en particulier de les aider à mettre en mots leurs difficultés.

Les objectifs suivants constituent le socle de notre action éducative, ils se déclinent en plusieurs axes :

- ◆ La famille
- ◆ La scolarité
- ◆ L'environnement
- ◆ La santé

1 - LA FAMILLE

La famille est le premier espace de socialisation du jeune et quel que soit son parcours, elle reste sa référence et son repère primordial.

Certains éléments viennent parasiter ce postulat :

- une histoire familiale mal connue, chahutée par des ruptures ou des non-dits.
- une pathologie individuelle ou familiale complexe.
- une tendance liée à l'adolescence, à se regrouper et à s'identifier entre pairs.

Certains adolescents souffrent ainsi d'une carence de transmission générationnelle et cette difficulté d'identité se traduit fréquemment par des passages à l'acte agressifs et/ou auto destructeurs.

Notre objectif est de redonner au jeune et à sa famille leur place dans une histoire familiale plus large, prenant en compte les ascendants ainsi que les différents brassages culturels qui jalonnent chaque parcours de vie.

Rien, ni personne ne peut prétendre se substituer à la famille.

Le travail fait avec les familles est basé sur une relation de confiance et la notion de faire ensemble

Une attention particulière est accordée à chaque parent et un lieu d'écoute leur est réellement proposé.

La présence des parents à l'Accueil de Jour peut réaffirmer leur rôle au regard de leur enfant.

Notre but est de remobiliser les compétences de chacun à « être parent » ou à être « enfant de » et notre message pourrait se traduire par « vous avez des choses à dire et à vivre ensemble ».

La réalité des parents et des enfants doit être prise en compte, mise en mots, travaillée pour permettre à chacun de se projeter en tenant compte de l'autre.

2 - LA SCOLARITE

- « *En entrant à l'Accueil de Jour, mon fils va alors bientôt retourner au collège ?* » :

Voilà la question, si souvent posée par les parents lors d'une admission.

Il est vrai que la scolarité est un temps essentiel, mais cette question n'aura pas de réponse unique.

Reprendre la voie de l'école, tant que le jeune demeure parasité par de multiples ruptures, des non-dits ou par des épreuves traumatiques, ne serait que le vouer à un nouvel échec et le renforcer dans une marginalisation scolaire et sociale.

Avant d'envisager une reprise de scolarité, il faut qu'un climat de confiance s'établisse pour que le jeune puisse exprimer sa souffrance. Un travail conséquent est fait avec le jeune et sa famille, en amont d'une re-scolarisation ou d'une entrée en formation.

Afin de redonner un sens à cette scolarité, il faut permettre aux jeunes de reprendre confiance, de se projeter dans l'avenir, d'avoir « envie de ... » Un projet est construit ensemble pour aboutir à une expérience positive et durable.

Souvent sortis du système scolaire depuis plusieurs mois voire plusieurs années, les jeunes ont besoin de temps pour retravailler en groupe et retrouver l'envie d'apprendre. Un travail de resocialisation et de réinvestissement scolaire doit s'engager.

Tous sont capables d'acquisition et ont le désir d'apprendre quand ce savoir prend un sens pour eux.

A ce moment, leurs compétences occultées durant leur parcours scolaire chaotique, réapparaissent et servent d'outils pour retrouver le dynamisme de faire.

Conscients de leurs potentiels, ils peuvent alors se réinvestir dans les apprentissages.

Au-delà d'une réinscription scolaire, l'Accueil de Jour devrait permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux et de retrouver l'appétit d'apprendre.

3 - L'ENVIRONNEMENT

Pendant nombre d'années, le courant de pensée éducatif et même psychiatrique prônait la rupture avec l'environnement du jeune pour l'éloigner des mauvaises fréquentations, le protéger de son milieu familial ou social, pour l'éduquer ou le soigner autrement et surtout ailleurs.

Sans tomber dans l'extrême inverse, nous sommes actuellement plus sensibles à l'importance de l'environnement pour la personne en tant qu'espace d'élaboration de liens et de repères.

Il reste néanmoins vrai que certains jeunes condensent de telles difficultés de vie qu'ils produisent un sentiment de fatalité d'échec et d'exclusion, ce qui peut conduire à l'enfermement.

Dans cette démarche de socialisation ou de resocialisation des jeunes, nous devons donc tenir compte de ce double mouvement. Il s'agit de tirer parti de l'environnement social et effectif du jeune, de s'en servir en tant qu'appui solide.

Paradoxalement, cette approche ne peut s'entendre qu'assortie d'une posture d'ouverture. Pour s'ancrer au sens littéral du terme sans s'enfermer, il est nécessaire de pouvoir s'ouvrir à d'autres lieux, d'autres choix, d'autres environnements.

Notre rôle consiste à aider le jeune dans ce double cheminement : prendre de la distance pour s'inscrire davantage dans son quartier, pour pouvoir découvrir d'autres lieux.

Cette notion de choix est à développer également au niveau des loisirs.

La demande de consommation immédiate et chère, commune à de nombreux adolescents, est exacerbée dans les endroits très précarisés par la frustration de ne pouvoir l'obtenir facilement, si ce n'est par une économie tout à fait parallèle.

Notre but est de proposer d'autres formes de loisirs moins onéreux, plus accessibles, basés sur le partage et la convivialité.

Notre objectif est, là aussi, d'être force de propositions alternatives.

4 - LA SANTE

Les adolescent(e)s ont à s'adapter à un corps qui se modifie, qui développe de nouvelles exigences, qui provoque de nouveaux regards. Ils découvrent aussi les nouvelles questions et préoccupations liées à la sexualité.

En devenant plus autonomes, ils deviennent aussi les principaux acteurs de leur santé.

Les gestes d'hygiène, les soins du corps, les vaccinations... qui incombaient jusque-là à la famille et aux professionnels de santé, doivent maintenant être mises en oeuvre par les jeunes eux-mêmes.

C'est à eux que revient de s'occuper des problèmes d'hygiène, de prise de produits toxiques ou d'alcool, de comportements alimentaires inadaptés ; ils peuvent prendre soin de leur corps, ou, au contraire, se mettre en danger dans des conduites à risques (accidents, bagarres, sexualité non protégée) ; ou encore porter atteinte à leur corps (tentative de suicide, automutilation).

Sur le plan mental, les adolescents sont souvent surpris par les symptômes dépressifs (perte de sommeil, perte de l'estime de soi, d'appétit, de motivation et de désir) ou par des mouvements internes de persécution et d'agressivité.

En ce qui concerne l'hygiène mentale, les jeux vidéo, par exemple, peuvent être utilisés à l'excès comme analgésiques.

Les adolescents ont aussi à affronter les scènes les plus violentes et les plus perverses en libre accès sur le net.

L'équipe travaille en lien avec les professionnels de santé et oriente les jeunes si besoin.

De plus, face aux négligences graves et aux conduites à risques, il est nécessaire :

- de développer la prévention et de réduire les risques en donnant et en communiquant des informations sur la santé, afin de modifier leurs représentations et leurs comportements.
- de maintenir les changements obtenus par une sensibilisation afin d'éviter les rechutes et de relancer la vigilance.

- de leur permettre d'exprimer leurs souffrances et les injustices par d'autres voies que celles qui consistent à détruire leur santé.

Ces objectifs visent à ce que les jeunes puissent s'occuper de leur santé, prendre soin d'eux-mêmes, atténuer leurs souffrances et cheminer vers un mieux-être.

III - LES MOYENS

1 - L'ADMISSION

A - 1^{ère} rencontre: Accueil et présentation

Dans un cadre convivial, cette première rencontre a pour objet une prise de connaissance mutuelle entre le jeune, sa famille et l'équipe pluriprofessionnelle.

Nous expliquons le fonctionnement de l'espace d'accueil et les moyens mis en place pour travailler ensemble.

D'autre part, les parents et le jeune sont invités à présenter ce qu'ils pensent utile de nous dire sur leur parcours, leur vision de la situation et leurs attentes.

Un livret d'accueil et le règlement intérieur sont remis à la famille. Nous fixons la date de la deuxième rencontre quelques jours plus tard pour formaliser l'admission.

Dans l'intervalle, un rendez-vous individuel s'organisera entre le jeune et ses éducateurs référents.

B - 2^{ème} rencontre : formalisation de l'admission

Sur une période de 3 semaines à 1 mois et demi, un premier emploi du temps, tenant compte des impératifs extérieurs du jeune (école, formation,...) est proposé.

Le jeune aura alors la possibilité de découvrir les différentes opportunités que peut lui apporter l'Espace d'accueil (temps individualisés, échanges informels, sorties extérieures, ateliers...).

Ces temps d'adaptation et de découverte mutuels permettent à l'équipe de déceler les besoins et les envies du jeune afin que les référents puissent élaborer avec lui son projet personnalisé et affiner son emploi du temps à venir.

C - 3^{ème} rencontre : contractualisation du projet

Un rendez-vous est fixé avec le jeune et de sa famille pour contractualiser le projet d'accueil individualisé qui définit les modalités de participation et d'implication de chacun

Chacun s'engage à travailler ensemble sur des objectifs évaluables à court terme.

2 - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

A - LA PLACE DE L'ECHANGE, L'ECHANGE INFORMEL

La journée s'entrecoupe naturellement de temps informels.

Ces temps représentent tous les moments que sont l'accueil du matin, l'après repas, la fin de la journée.

Ils donnent au jeune la possibilité autour d'un café, d'un thé, d'un jeu de société... d'être là tout simplement.

Ils favorisent la proximité, la rencontre avec les adultes présents (maîtresse de maison, éducateurs, psychologues, intervenants, professeurs...).

Ces moments de « détente » sont précieux, car le jeune est en situation de choix :

- choix de se saisir de ces instants informels en étant présent,
- choix de pouvoir s'exprimer spontanément ou pas,
- choix de se confier à un interlocuteur plutôt qu'un autre.

Ces échanges peuvent être bénéfiques dans ce qu'ils renvoient d'éléments pour dénouer ou comprendre certains clivages existants dans l'accompagnement.

Mais il est également important de favoriser des espaces où le jeune peut s'isoler dans une salle, devant le piano, l'ordinateur... afin d'être tranquille.

C'est savoir respecter son silence tout en étant disponible s'il éprouve le besoin de parler.

B - LES MOYENS DE L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

L'accompagnement global de chaque jeune accueilli est mené par deux éducateurs référents. Ils sont les interlocuteurs principaux du jeune et accompagnent celui-ci sur l'ensemble de son parcours au sein et à l'extérieur de la structure.

L'équipe éducative veille toujours à aller vers le jeune, à faire avec lui, à valoriser ses réussites dans son cheminement et à l'accompagner afin qu'il trouve ses propres solutions.

a) Accompagnement

Outre le fait de proposer des activités pour maintenir le jeune dans une dynamique d'apprentissage et de socialisation, l'équipe accorde une place primordiale à l'accompagnement individuel.

Les référents ont la préoccupation de se rendre disponibles, notamment quand le jeune a besoin d'une attention particulière.

Cette attention se traduit tant par un temps privilégié qui peut s'organiser autour d'un repas pris à l'extérieur, une sortie individuelle..., l'objectif étant que le jeune puisse évacuer ses angoisses, ses colères, ses doutes et aussi partager ses joies, ses réussites.

C'est l'occasion pour les référents de partager avec le jeune des éléments de son histoire, de percevoir son comportement, mais surtout de tisser un lien déterminant pour l'aider à avancer dans son projet.

Ce lien entre les référents et le jeune permet d'établir un projet personnalisé, visant sa réinscription dans le tissu familial, social, médical, scolaire ou de formation professionnelle.

La mise en œuvre de ce projet, ne peut être possible que si le jeune travaille sur les maux intérieurs qui l'animent, s'il se reconnaît comme « capable de... », s'il ne craint plus d'être avec les autres...

Le référent psychologue en collaboration avec les éducateurs référents œuvre d'abord au mieux être du jeune, afin qu'un projet devienne envisageable. Il peut dans certains cas, être en relation avec les CMP ou tous autres centres de soins.

L'accompagnement du jeune peut se décliner en plusieurs objectifs :

- Travailler pour que le jeune retrouve une ou sa place d'enfant au sein de sa famille.
- Développer un projet personnalisé et individualisé pour chaque jeune ait le maximum de ressources pour se remobiliser autour d'un projet de rescolarisation ou formation. Pour ce faire, l'équipe développe un partenariat avec diverses institutions : Inspection Académique, Mission Locale, ANPE, CIO, différents centres de formation...
- Aider à la resocialisation du jeune, en lui permettant de s'inscrire dans un tissu social et environnemental, au travers de structures de loisir ou de sport...

Dans cette optique, l'équipe accompagne chaque jeune individuellement « au plus près » dans les étapes successives de son parcours, en tenant compte de sa problématique singulière et dans le respect de sa personnalité.

Le jeune a deux éducateurs et un psychologue référents.

b) Entretiens éducatifs jeune/référents

Les éducateurs référents fixent des temps d'entretien régulier avec le jeune pour faire le point sur l'avancée de sa situation et lui permettre de s'exprimer au sein de l'Espace d'Accueil de Jour.

Par ailleurs, vigilants au respect du cadre dans lequel le jeune a accepté de s'engager, ils reprendront également, avec lui, les différents événements qui auront pu se produire.

Ces temps de bilan avec le jeune seront des outils pour :

- réajuster et affiner le contenu et le rythme de son accueil,
- préparer les temps de rencontre avec sa famille,
- faire le lien avec son référent extérieur,
- aborder avec lui les éléments discutés lors des réunions qui le concernent,
- le maintenir dans une dynamique d'évolution, d'avancée, d'échange et de remise en question.

c) Entretiens psychologiques

Deux psychologues travaillent au sein de l'équipe : un homme et une femme, l'un plus âgé, l'autre plus jeune, ceci afin d'offrir au jeune une assez large possibilité d'identification.

A l'arrivée du jeune, un des deux psychologues se positionne en tant que référent. Celui-ci organise une première rencontre avec le jeune afin de présenter et d'expliquer, dans un cadre confidentiel, en quoi consiste le travail avec les psychologues.

Un entretien hebdomadaire est inscrit dans l'emploi du temps du jeune, qui a la possibilité de travailler avec l'un ou l'autre psychologue ; le jeune est ainsi mis à une place de sujet : il est amené à déterminer ce qu'il pense être utile pour lui-même.

Lors du premier entretien, le psychologue référent s'engage à la confidentialité des entretiens et à représenter auprès de l'équipe la subjectivité du jeune y compris dans sa dimension inconsciente.

Les psychologues créent les conditions pour que le jeune puisse réfléchir aux problèmes qu'il affronte en tenant compte des traumatismes qu'il a vécus.

L'accompagnement par les psychologues comporte un travail de soutien psychothérapeutique qui vise à aider chaque jeune à penser et mettre en mots son histoire et les enjeux dont il est l'objet. Il s'agit aussi de mettre en lien les éléments qui se passent dans l'ici et maintenant avec les événements de son passé.

d) Réunions avec l'ensemble des référents du jeune

Il nous semble important que le jeune perçoive que nous nous soucions de ce qu'il vit et que nous travaillons ensemble, pour lui-même en son absence.

C'est pourquoi, dans des moments de doute, nous restituons au jeune le fruit de notre réflexion d'équipe sur sa situation, afin de le recentrer comme sujet de son accompagnement.

Nous souhaitons à cette occasion le faire participer à nos interrogations.

e) Préparation au départ

La fin de la prise en charge est un temps fort du travail : ce moment fait écho à l'admission, et ce qui avait été engagé au démarrage, trouve alors son aboutissement.

Pour les jeunes que nous accueillons, mener une action à son terme, faire face à l'avenir, dénouer les liens qui se sont tissés avec les professionnels, sont autant de situations qui donnent matière à travailler. La fin de la prise en charge peut en effet réveiller des situations antérieures inachevées, des angoisses par rapport à l'inconnu, un sentiment d'abandon.

Le départ du jeune se prépare dès le début de la prise en charge, et tout au long, afin que celui-ci puisse aller vers un lieu où il va pouvoir poursuivre ses projets.

Dès l'entretien d'accueil, nous signifions que notre action s'inscrit dans la durée avec un début, un milieu et une fin.

Des *bilans intermédiaires* scandent la prise en charge : des entretiens réguliers avec la famille sont fixés, dans le but de considérer ensemble les avancées, les difficultés rencontrées, etc... et rappellent que ce travail s'inscrit dans le temps.

La date de ces bilans intermédiaires est notée dans le livret d'accueil afin de pouvoir en retracer l'historique.

La réalité extérieure, avec les convocations devant l'Inspecteur de l'Enfance (ASE) ou les audiences devant le Juge d'enfants, rappelle aussi les échéances.

La fin du travail à l'Espace d'Accueil de Jour peut advenir de différentes façons :

- elle s'impose lorsque le jeune a dix-huit ans, et que la limite administrative est atteinte ; cependant, nous pensons parfois que des aspects doivent être encore travaillés : dans ce cas, un relais adéquat est recherché (par ex. signature d'un contrat jeune majeur).
- quand la situation s'est améliorée, avec une reprise de scolarité ou de formation, et un équilibre satisfaisant, la fin du travail peut alors être décidée conjointement par le jeune, ses parents et l'équipe : la proposition est faite alors au Magistrat ou à l'Inspecteur de Enfance de suspendre la mesure.
- dans d'autres cas, la situation s'étiole : les différentes propositions initiées par les éducateurs, les psychologues, ou la Direction (activités, rencontres, entretiens...), restent sans réponse de la part du jeune et de ses parents. Nous prenons alors acte de l'inadéquation entre nos

propositions et les possibilités de la famille. Nous informons le jeune et sa famille, du fait que nous devons rendre compte au Juge des enfants ou à l'Inspecteur de l'enfance, de l'impossibilité de poursuivre le travail. Cette signification de la limite permet parfois de remettre en mouvement la prise en charge.

Le moment même du départ du jeune doit être symbolisé dans une instance qui permet de se dire "au revoir" ; en effet, de même que l'accueil du jeune et de sa famille par l'équipe se déroule dans un cadre précis ; cela peut prendre différentes formes, selon des cas :

- une "réunion institutionnelle de fin de prise en charge" peut être instaurée, rassemblant autour du jeune, les professionnels référents qui l'ont accueilli à son arrivée et accompagné à l'Espace d'Accueil de Jour ; selon les situations, les réunions de fin de travail peuvent se faire en temps séparés (enfant seul, puis sa famille), ou dans une réunion commune (le jeune et sa famille ensemble).

- un "pot de départ" peut être organisé avec le jeune, qui invite alors les personnes qu'il souhaite réunir autour de lui ; pour les autres jeunes (et pour les membres de l'équipe), cette "officialisation" du départ permet d'éviter d'avoir le sentiment que des gens "disparaissent", sans qu'on sache ce qu'ils deviennent.

C - LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Une participation active des familles est souhaitée, dans la mesure de leur possibilité, au sein de l'Espace d'Accueil de Jour.

a) Entretiens famille/référents

Des entretiens individuels ont lieu en présence du jeune, de sa famille et des éducateurs référents, de la direction et/ou du psychologue référent, dans le but de maintenir une collaboration.

Ces entretiens sont l'occasion d'échanges et de réflexion commune entre le jeune et ses parents, tout en respectant le rôle et la place de chacun.

b) Entretiens avec les parents

Chaque parent peut rencontrer un psychologue et/ou un membre de la direction au sein de l'Espace d'Accueil de Jour pour échanger autour de leur relation avec leur enfant.

Ces entretiens visent à créer un espace de parole où la place de chaque adulte, en tant que parent mais aussi en tant qu'homme ou femme, puisse être reconnue et valorisée.

Les parents ont la possibilité d'évacuer leurs propres maux, traumatismes, afin qu'ils puissent entendre ceux de leur enfant.

Aider les parents, c'est donner la possibilité aux jeunes de s'autoriser à être aidés à leur tour.

D - LES MOYENS D'EXPRESSION ET DE DECOUVERTE

Au-delà de l'accompagnement éducatif, les temps d'apprentissage ont une place primordiale pour aider chaque jeune à s'inscrire dans la société.

Il est donc important de valoriser, écouter chaque jeune afin qu'il se reconnaisse « capable de ».

Des ateliers sont mis en place avec des intervenants extérieurs, certains co-animés par des éducateurs.

Les intervenants scolaires, sportifs, artistiques viennent par leur technicité et pédagogie contribuer à la mise au travail et développer le maximum de compétences des jeunes.

Les ateliers favorisent l'émergence de différents savoir-faire et savoir-être, propices à la construction d'un projet.

a) Ateliers d'expression

Les éducateurs co-animent des ateliers avec des intervenants extérieurs autour de différents modes d'expression tels que le théâtre, les arts plastiques, les groupes de parole, le sport, la vidéo, la musique, la danse...

Au travers de ces activités le jeune apprend :

- ♦ à se connaître, à prendre confiance en lui,
- ♦ à s'exprimer autrement, à s'extérioriser,
- ♦ à faire face aux difficultés qu'il peut rencontrer,
- ♦ à accepter le regard de l'autre, à moins le craindre,
- ♦ à connaître et accepter ses limites pour pouvoir ensuite les dépasser,
- ♦ à comprendre l'intérêt des règles pour évoluer et se situer par rapport aux autres,
- ♦ à respecter un cadre qui lui permettra d'atteindre les objectifs qu'il se sera fixés,
- ♦ à apprendre à finaliser un travail,
- ♦ à découvrir de nouveaux centres d'intérêt et de développer plusieurs potentiels,
- ♦ à s'inscrire dans de nouveaux projets...

Par le biais de ces activités individuelles et collectives, indispensables à sa socialisation, le jeune se reconstruit progressivement et se prépare à (ré) intégrer une école, une formation, un travail qui représentaient pour lui l'« inaccessible ».

b) Ateliers d'apprentissage

Notre objectif principal, au travers des ateliers d'apprentissage, est de redonner aux jeunes l'intérêt et le **goût d'apprendre**.

Les cours individuels de Français et de Mathématiques sont dispensés par des professeurs.

Usant d'une pédagogie adaptée, ils travaillent les savoirs de base et la continuité des acquis déjà maîtrisés.

Pour les 12-16 ans, un partenariat avec l'Inspection Académique est mis en place pour que chaque jeune ait une inscription administrative dans un

collège. Cette inscription rend possible à tout moment une re-scolarisation partielle ou complète.

Pour les 16-18 ans, des ateliers de savoir-faire techniques (chantiers extérieurs, stages,...) encadrés par des professionnels peuvent être envisagés. Il est important que certains jeunes se confrontent avec le monde du travail.

Pour l'ensemble des jeunes, il peut être effectué un bilan de compétence auprès du CIO spécialisé de Créteil, pour affiner un projet professionnel.

c) Ateliers parents

Afin de favoriser la parole et les échanges culturels, générationnels, des ateliers sont envisagés (groupe de parole, cuisine...).

Ils ont pour optique de re-situer les parents, non seulement dans leur rôle éducatif mais également d'homme et de femme, en faisant appel à leurs compétences.

d) Séjours

Dans la continuité de notre action éducative, l'équipe propose aux jeunes différents séjours :

◆ Des séjours en lien direct avec les ateliers :

Ils peuvent être la concrétisation et/ou l'aboutissement d'un atelier d'expression ou d'apprentissage.

◆ Des séjours de partage :

Ils ont pour but la convivialité, la rencontre, le loisir, la découverte et la confrontation à de nouvelles expériences.

Dans ces moments chacun peut observer son comportement face à l'inconnu et sa capacité à être en relation avec les autres.

L'objectif éducatif étant de faire ensemble, de recréer du lien, d'enrichir les relations entre les jeunes, leur famille, les éducateurs et de partager des moments forts basés sur le respect de chacun.

Les propositions de séjours peuvent émaner des jeunes ou de l'équipe. Mais dans tous les cas, l'équipe fait en sorte que les jeunes puissent être

partie prenante du projet et participent à son élaboration et sa concrétisation.

L'idée est de fédérer le groupe au maximum.

◆ *Des séjours de rupture :*

Ils peuvent être proposés pour permettre, ponctuellement, une prise de recul du jeune d'avec sa famille ou son environnement, dans des moments de crise auxquels il ne peut pas toujours faire face dans l'immédiat.

Ils représentent une parenthèse parfois nécessaire, avant de pouvoir renouer le dialogue avec ses proches ou trouver des solutions plus adaptées.

E - L'EQUIPE

L'équipe constitue la pierre angulaire des moyens de l'Accueil de Jour. Au-delà des professionnels qui la composent, ce sont les valeurs qui nous rassemblent et nous ressemblent qui font sens et cohérence pour les jeunes et leurs familles.

L'association érige en adage depuis fort longtemps « *Ton avenir est en toi* ». Cette phrase paraît un peu solennelle mais pourtant, malgré nos diversités professionnelles et personnelles, chaque membre de l'équipe de l'Accueil de Jour, est persuadé qu'il y a toujours des compétences à faire émerger chez une personne, aussi déstructurée soit elle.

A cette valeur ou croyance fondamentale, s'ajoute une volonté que chaque personne soit accueillie dans le respect, la bienveillance et suffisamment de convivialité pour que le jeune et sa famille puissent amorcer une relation de confiance.

L'équipe est pluridisciplinaire, dans le sens où elle est constituée de professionnels diversifiés (éducateurs, psychologues, secrétaire, maîtresse de maison, intervenants, direction) qui apportent chacun leur spécificité d'écoute. Dans le respect des places et rôles, chaque adulte de la structure doit pouvoir être en posture d'accueil. Cette souplesse s'accompagne d'une vigilance à passer le relais et à garder un équilibre entre savoir écouter et pouvoir ne pas tout écouter.

L'implication de tous à l'Accueil de Jour est une des richesses de la structure, qui permet des regards croisés sur les accompagnements. En même temps, ce choix de travail nécessite une véritable rigueur pour ne pas entretenir l'illusion que chacun pourrait être à toutes les places.

Les réunions et leurs articulations sont le reflet de cette complexité. Chaque membre de l'équipe doit pouvoir avoir un lien de parole sans que la confusion soit de mise.

Ces temps sont formalisés par des réunions :

- organisationnelles et éducatives,
- de synthèse,
- d'analyse des pratiques,
- institutionnelles.

Ces espaces de réflexion, mis à part les réunions institutionnelles, ne sont pas composés de l'équipe entière et essaient de prendre en compte les informations dont chacun a besoin pour assumer sa fonction.

Par ailleurs, il est indispensable qu'au gré des besoins, des temps informels puissent exister. La capacité d'échanger reste la clé de voûte de la réalité d'une équipe.

F - LE PARTENARIAT

En tant que structure d'accueil et « sas » pour le jeune, notre existence présuppose un partenariat : les jeunes que nous accueillons doivent nous être adressés par quelqu'un et être ensuite adressés à d'autres.

Mais le mode d'accueil que nous proposons, fondé sur une prise en charge globale du jeune, implique un partenariat particulièrement étendu.

En effet, nous travaillons en amont avec les partenaires sociaux et institutionnels déjà présents dans la situation du jeune et de sa famille : Education Nationale, services de l'Aide Sociale à l'Enfance, Tribunal pour Enfants, services de milieu ouvert (AEMO, IOE, prévention spécialisée...). En amont également, nous accomplissons un travail de préparation des interventions que nous menons auprès des jeunes (recherche d'intervenants notamment).

Mais nous travaillons également avec des partenaires de terrain, pour réaliser des actions favorisant la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés dans l'accompagnement du jeune (entreprises, associations sportives, culturelles, institutions de prévention sur la santé, Inspection Académique, structures spécialisées comme le C.A.E.I. etc...). Les actions réalisées peuvent être ponctuelles ou pérennes.

Enfin, en aval, il s'agit de développer un partenariat avec toutes les structures vers lesquelles orienter un jeune en fonction de son projet : établissements ou services d'insertion, de formation, de soins, écoles, foyers éducatifs, établissements de santé mentale...

Tout ce travail a pour objet de tisser autour du jeune et de sa famille un maillage cohérent de repères et de ressources.

*L'écriture de ce document
a été achevée en mars 2008.*